



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 333

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160576

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux. Avenants aux conventions financières.
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 333

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160576

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux. Avenants aux conventions financières. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité que soit affirmé le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ **Motivation et Opportunité :**

Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il semble opportun d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ **Contenu :**

1 - Aide aux Espaces Publics Numériques - Fonctionnement

| Nom | Subvention 2015 | Subvention 2016 proposée |
|--|-----------------|--------------------------|
| Espace Sisley | 8 000 € | 8 000 € |
| Centre Social de Terrenoire l'Arlequin | 8 000 € | 8 000 € |
| Le Colibri | 8 000 € | 8 000 € |
| Maison du Crêt de Roc | 8 000 € | 8 000 € |
| Maison de Quartier du Soleil | 8 000 € | 8 000 € |
| Le Babet | 8 000 € | 8 000 € |
| Zoomacom | 10 000 € | 10 000 € |
| TOTAL | 58 000€ | 58 000 € |

2 - Aide aux projets :

| Nom | Objet de la demande | Subvention 2016 proposée |
|---|------------------------------|--------------------------|
| Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud | Accueil de loisirs 3 - 5 ans | 500 € |
| TOTAL | | 500 € |

| Nom | Subvention 2016 proposée |
|--|--------------------------|
| Le Colibri | 7 000 € |
| Maison du Crêt de Roc | 4 000 € |
| Centre Social de Terrenoire l'Arlequin | 4 300 € |
| Espace Sisley | 4 500 € |
| Le Babet | 5 500 € |
| Maison de Quartier du Soleil | 3 000 € |
| Francas | 5 000 € |
| TOTAL | 33 300 € |

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 91 800,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

| ◦ Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | 91 800,00 € | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 91 800,00 €,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents suivants dont un exemplaire restera joint au dossier :
 - . avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 4 avril 2016 avec l'Association Les Francas,
 - . avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Babet,
 - . avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Centre Social Le Colibri,

- . avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
- . avenant n° 7 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Centre Social de Terrenoire l'Arlequin,
- . avenant n° 7 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Espace Alfred Sisley,
- . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec la Maison du Crêt de Roc,
- . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec la Maison de Quartier du Soleil.

| | |
|--|---|
| <p>Décision : Proposition adoptée</p> <p>Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)</p> | <p>Imputation budgétaire BP 2016 chapitre 65 article 6574</p> |
| | <p>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</p> <p>Siham LABICH</p> |